

Le Burundi travaille sur une demande de réparation à la Belgique et à l'Allemagne

RFI, 15/08/2020 Le Burundi pourrait demander réparation à la Belgique et à l'Allemagne pour les dommages liés à la colonisation. Un rapport en ce sens est en train d'être rédigé par un groupe d'experts désignés par le Sénat. Les premières conclusions évoquent des réparations financières à hauteur de 43 milliards de dollars.

C'est un groupe d'experts composé de professeurs d'histoire, d'économie et de droit de l'Université de calcul. Les colonisations allemande et belge, de 1896 à 1962, auraient privé le Burundi de 43 milliards de dollars, soit environ 36 milliards d'euros. Hormis les violences commises sur les populations par les colons, le groupe composé d'historiens et d'anthropologues estime que le Burundi a été particulièrement meurtri par l'attribution de terres distinctes entre Hutu et Tutsi. C'était en 1931, sous le règne du roi des Belges, Albert 1er. Cette ethnicisation a mené à de nombreux drames. Depuis son indépendance en 1962, le Burundi a connu exodes, massacres et guerres civiles. Autant d'épisodes qui ont empêché le pays de connaître la prospérité. Les experts proposeraient également une demande de réparation culturelle, avec la restitution d'archives et d'objets volés par les colons. On attend encore les conclusions de ce rapport. De son côté, la Belgique entame un travail de mémoire. Elle devrait bientôt lancer une commission spéciale chargée d'étudier son passé colonial en Afrique. Avec notre correspondant à Bruxelles, Jean Audouard

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});